



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

# PLAN DE PRÉVENTION **NON AU HARCÈLEMENT**



**Année Scolaire 2022-2023**

**Edition du 22/05/2023**

**0610016L - COLLEGE GEORGES  
BRASSENS**

# PRÉSENTATION DU PLAN DE PRÉVENTION

Permettre à chaque enfant et adolescent d'évoluer dans un environnement scolaire épanouissant est une exigence absolue, qui nous engage collectivement au sein de l'École.

Il appartient en effet à chacun, élèves, familles, personnels des écoles et établissements, de veiller et d'**agir afin que chaque élève puisse se sentir bien et en sécurité, au sein de l'institution scolaire et au-delà.**

**Le programme pHARe** est une démarche de prévention systémique qui engage toute la communauté éducative.

Il permet à chaque école et chaque établissement scolaire de se doter d'un plan de prévention et d'un protocole traitement du harcèlement entre élèves.

**Ce plan de prévention** est le reflet de la politique de prévention conduite par le ministère pour améliorer le climat scolaire et le bien-être de tous nos élèves.

**Il recense toutes les actions menées** par l'école ou l'établissement à la date de son édition. Le directeur d'école ou chef d'établissement le fera évoluer tout au long de l'année de l'année pour tenir compte des actions engagées.



# LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Le **0610016L - COLLEGE GEORGES BRASSENS** a adhéré au programme pHARe le 20/10/2021 suite à la validation de la charte d'engagement par **Rugard Parize**

- 1.** Mon collège s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
- 2.** Mon collège s'engage à constituer une équipe ressource de 5 personnels et à suivre la formation dispensée par l'académie.
- 3.** Mon collège prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
- 4.** Mon collège s'engage à former au moins 10 ambassadeurs collégiens pour devenir acteurs de la prévention et lanceurs d'alerte.
- 5.** Mon collège s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
- 6.** Mon collège s'engage à participer aux temps forts :
  - Prix Non au harcèlement,
  - Journée NAH,
  - Safer Internet Day.
- 7.** Mon collège s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves de la 6e à la 3e.

Il est actuellement en **année 2** de **pHARe 1**

# LA GRILLE DE LABELLISATION

Le collège est au **22/05/2023** labellisé **pHARe1**

Charte validée	<b>RÉALISÉ</b>
Equipe Ressource dédiée au traitement des situations identifiée	<b>RÉALISÉ</b>
Equipe-ressource formée	<b>RÉALISÉ</b>
Protocole formalisé	<b>RÉALISÉ</b>
Equipe Référents ambassadeurs dédiée à la formation des élèves ambassadeurs identifiée	<b>RÉALISÉ</b>
Equipe Ambassadeurs collégiens identifiée	<b>À RÉALISER</b>
Formation des ambassadeurs	<b>RÉALISÉ</b>
Ateliers parents	<b>RÉALISÉ</b>
Ateliers personnels	<b>RÉALISÉ</b>
Equipe Programme dédiée à l'organisation des 10h d'apprentissages identifiée	<b>RÉALISÉ</b>
10 heures d'apprentissages dispensées	<b>RÉALISÉ</b>
Journée Non au harcèlement	<b>RÉALISÉ</b>
Participation au prix Non au harcèlement	<b>À RÉALISER</b>
Participation au Safer Internet Day	<b>À RÉALISER</b>



## L'EQUIPE RESSOURCE

**Une équipe pluricatégorielle** sensibilisée aux phénomènes de harcèlement, familiarisée aux outils pédagogiques et éducatifs et formée au traitement des situations est constituée.

**Cette équipe reçoit une formation complète** sur les problématiques de harcèlement et de cyber harcèlement, au plan scientifique, juridique et psychologique. Elle est formée en particulier à anticiper, à prendre en charge et à résoudre toutes les situations de harcèlement. Elle s'acculture avec l'écosystème de cette politique publique, à la maîtrise des circuits institutionnels, au maillage partenarial et au plan de prévention académique.

### LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE RESSOURCE

Nom	Prénom	Fonction	Ayant suivi la formation
DUCKMAN	JULIE	INFIRMIERE	2022-2023
DIVERS	CATHY	CPE	2022-2023
CHEREL	CELINE	PROFESSEURE DOCUMENTALISTE	2022-2023
LANGLOIS	HELENA	ENSEIGNANTE	2022-2023
BABIN	MARIE	PROFESSEURE	2022-2023



# LE PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

Le protocole de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves constitue **l'expression écrite de l'organisation prévue** par l'école ou le collège en cas de suspicion de harcèlement ou de harcèlement avéré.

Ce document décrit **la stratégie collective retenue par l'équipe ressource** sous la direction du directeur, inspecteur de l'éducation nationale ou principal, et en détails les différentes étapes du processus de traitement en indiquant ce qu'il convient de faire.

Ce protocole a été déposé le **22/05/2023**

Situation présumée signalée aux membres de l'équipe ressource



entretien avec l'élève-cible



prise de décision de l'équipe sur la méthode à utiliser



Bêtise, insulte mais situation non répétée

MPP : gravité modérée mais avec répétitions accord famille et élève-cible

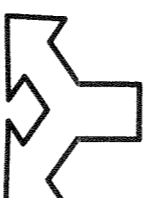
Harcèlement et cyberharcèlement



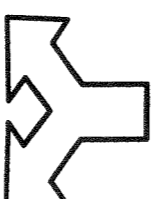
Gestion par l'équipe éducative

Entretien avec les témoins, intimidateurs, suiveurs...

Entretien avec l'élève-cible



Bilan de l'équipe ressource



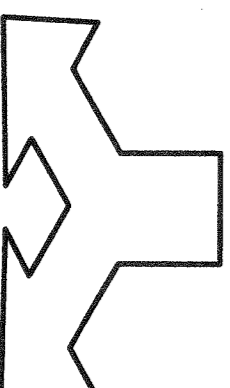
Résolution de la situation

Persistance de l'intimidation pas de solution



Information au chef d'établissement Et aux familles

Harcèlement et cyberharcèlement



Information lors de la cellule de veille

Informations de la famille de l'élève-cible Informations à la famille des dispositifs d'aide

Mesure conservatoire Sanction Signalement aux instances juridiques



# L'ÉQUIPE PROGRAMME

Le programme pHARe prévoit que **10h annuelles seront proposées aux élèves** afin de :

- développer leurs compétences psychosociales ;
- développer leur capacité à travailler collectivement ;
- aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement sans discours moralisateur mais par des biais ludiques et pédagogiques.

**L'équipe programme est destinée à organiser et à dispenser ces 10h** d'apprentissages lors de temps d'enseignements ou collectifs.

L'équipe programme est à distinguer de l'équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement.

## LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PROGRAMME

Nom	Prénom	Fonction
DUCKMAN	JULIE	INFIRMIERE
DIVERS	CATHY	CPE
CHEREL	CELINE	PROFESSEURE DOCUMENTALISTE
LANGLOIS	HELENA	ENSEIGNANTE
BABIN	MARIE	PROFESSEURE





# LES ÉLÈVES AMBASSADEURS

Les élèves ambassadeurs sont **des partenaires précieux de la prévention.**

Ils sont **les interlocuteurs de l'équipe ressource** de l'établissement. Ils peuvent être les auxiliaires d'une détection précoce des situations et, ce faisant, contribuent à optimiser l'efficacité de la réponse éducative. Ils apportent leur expérience à la meilleure compréhension des faits de harcèlement en lien avec le climat scolaire.

Le rôle des ambassadeurs collégiens est de **proposer des actions d'information et de sensibilisation** au sein du collège ou à destination des plus jeunes.

Les missions des ambassadeurs collégiens sont connues des délégués de classe et des élus au conseil de la vie collégienne (CVC). Le lien avec les instances représentatives collégiennes est régulier.

## LES AMBASSADEURS COLLÉGIENS

Nom	Prénom	Classe
GUERIN	PAULINE	5ème
ANNE	NOA	4ème
LOZACH	STYVES	5ème
COINT	NOLAN	3ème
BELEMQEDEM	DALHIA	5ème
CHEVALIER	MARIA	5ème
BELLAN	EDDY	5ème
GUIBE	MAXIME	5ème
THIERY	EUGENIE	5ème



# LES RÉFÉRENTS AMBASSADEURS

Les adultes référents **apportent soutien et conseils auprès des élèves ambassadeurs** tout au long de leurs activités. Ils sont garants du cadre d'intervention des collégiens et contribuent à faire connaître leurs actions au sein de l'établissement.

**Pour chacune des missions des élèves ambassadeurs**, l'adulte référent est présent et doit pouvoir l'épauler. Il veille à ce que le projet de lutte contre le harcèlement des élèves s'intègre bien dans le plan de prévention des violences et du harcèlement de l'établissement.

## LES ADULTES RÉFÉRENTS

Nom	Prénom
DUCKMAN	JULIE
DIVERS	CATHY
CHEREL	CELINE
LANGLOIS	HELENA
BABIN	MARIE



# LA JOURNÉE NON AU HARCÈLEMENT

**Chaque 1er jeudi du mois de novembre**, se déroule la journée nationale de mobilisation pour prévenir et lutter contre le harcèlement entre élèves.

Cette journée est l'occasion pour les communautés scolaires et leurs différents partenaires d'**organiser diverses manifestations**, sous différentes formes, au sein de l'unité éducative ou plus largement à l'échelle locale.

**Date de la journée**

10/11/2022

**Action(s)**

Sensibilisation des élèves

**Niveau(x) concerné(s)**

6e

**Nombre d'adultes impliqués**

4

**Nombre d'élèves impliqués**

63

**Nombre de classes impliquées**

3



# SENSIBILISATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'atelier de sensibilisation aux phénomènes de harcèlement mis en place pour les familles est l'occasion de **présenter l'engagement de l'école ou de l'établissement dans un plan de prévention et de traitement du harcèlement.**

Les familles sont ainsi informées de la mise en oeuvre du programme pHARe et en particulier du protocole de traitement des situations.

**Une information sur le cyberharcèlement** doit y être communiquée, éventuellement complétée au mois de février, lors du Safer Internet Day.

**Une liste de ressources** peut être fournie lors de cet atelier, ainsi qu'une fiche indiquant les adultes référents et numéros utiles aux familles.

**Date de l'atelier**

31/03/2023

**Niveau(x) concerné(s)**

6ème

**Nombre de parents**

45



## SENSIBILISATION DES PERSONNELS

L'atelier de sensibilisation aux phénomènes de harcèlement mis en place pour les personnels permet d'**informer l'ensemble des personnels (y compris ceux des collectivités) en définissant le harcèlement et en présentant le programme pHARe.**

**La présentation de la grille des signaux faibles et des membres de l'équipe ressource** doit conforter l'ensemble de la communauté dans son engagement dans cette démarche d'amélioration du climat scolaire.

**Une présentation de la plateforme** leur permettra de mieux comprendre la systémie de pHARe et d'observer où trouver des ressources.

<b>Date de l'atelier</b>	10/10/2022
<b>Nombre de personnels</b>	20

A large teal graphic element in the shape of an 'L' is positioned on the left side of the page. It consists of a vertical bar on the left and a horizontal bar at the bottom, both tapering slightly towards the right.

## **ANNEXES NATIONALES**



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?

# Tu as besoin d'aide ?

**VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMÉRO POUR T'AIDER.**



**À LA MAISON**



**SUR LES RÉSEAUX**



**À L'ÉCOLE**

N'hésite pas à en parler à un adulte ou à appeler ces numéros. Au bout du fil, il y aura toujours une personne de confiance pour t'écouter, t'aider et te conseiller de façon anonyme, gratuite et confidentielle.





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Et si l'autre c'était toi ?

Si tu es témoin ou victime  
de harcèlement, il y a toujours  
une personne de confiance pour  
en parler dans ton établissement.

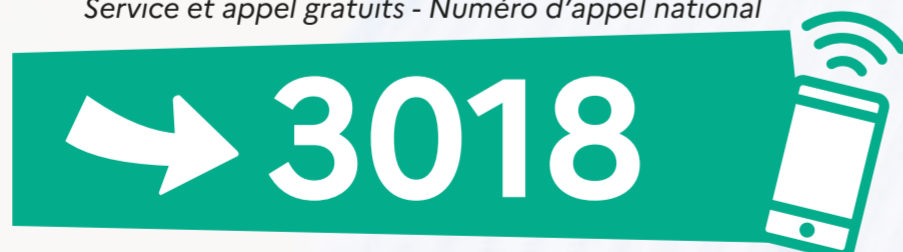
**Pour signaler une situation  
de harcèlement :**

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



**Pour signaler une situation  
de cyberharcèlement :**

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



**NON AU HARCÈLEMENT**

[WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR](http://WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR)







Plan de prévention édité le **22/05/2023**

Responsable de la publication : **PASCALE CERVERO**